

mois au lieu de trois, mais peu à peu les appréhensions de l'ambassadeur se justifiaient. Soliman maître d'une armée considérable prête à entrer en campagne et certain que la chrétienté affaiblie par ses propres discordes ne pouvait en aucune façon le contrarier dans ses projets de conquête, mit à profit la maladresse du Baïle de Venise pour éviter de prendre aucun engagement, jusqu'à ce qu'une occasion fortuite se présentât de rompre en visière. Elle ne se fit pas attendre et fut amenée par une demande de Charles-Quint d'être compris dans la trêve, demande que la France ne pouvait refuser d'appuyer en sa qualité d'alliée. Admettre l'empereur au bénéfice d'une suspension d'armes laissait sans but et sans emploi les armements considérables faits en vue d'hostilités contre lui, arrêtait la marche du sultan sur la Hongrie, et paralysait la puissance ottomane qui n'avait d'éléments de conservation que dans le fanatisme et l'esprit belliqueux de ses peuples. En un mot, il s'agissait pour Soliman de l'abaissement ou de l'élévation de son trône. La dépêche suivante qu'il écrivait ne peut laisser aucun doute sur la manière dont il envisageait la question ainsi que sur les sentiments de répulsion qu'il professait à l'égard de Charles-Quint : « Soltan Solyman Sach, Empereur, au très-illustre et très-excellent grand prince, le supérieur des Jésuséens, plein de toutes vertus et le plus renommé de la génération du Messie Jésus, pacificateur et médiateur de tous les actes et gestes de la nation des Nazaréens, élément et vaillant seigneur de prudence et gravité, digne de tout honneur et emminence, Empereur des domaines et royaume de France, et de toutes antiquités royales, le roy François, mon frère, par digne et juste raison, l'accroissement de toute félicité lui soit perpétué, reçu que vous aurez mon scel impérial, il vous soit notoire que par lettres mandées à vostre ambassadeur résidant icy, avez signifié que Charles, roy d'Espagne,